



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

baux d'habitation

Question écrite n° 73702

## Texte de la question

M. Léonce Deprez s'étonne, auprès de M. le Premier ministre d'apprendre (Europe n° 1, 1er février 2002), que Mme la secrétaire d'Etat au logement se proposerait de supprimer, pour les locations immobilières, la caution de garantie et allait mettre en place un fonds de garantie. Cette initiative ministérielle a, dès maintenant, suscité les plus vives réserves d'associations, dont ATD-Quart Monde, peu suspecte de ne pas aider les défavorisés, mais souhaitant, au contraire, les responsabiliser. Il lui demande s'il s'agit d'une initiative gouvernementale concertée, et, dans cette hypothèse, si ce sont, une nouvelle fois, les contribuables français qui auront à assumer le fonctionnement financier de cet organisme d'assistantat.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73702

**Rubrique :** Baux

**Ministère interrogé :** Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1187